

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1931)
Heft: 10

Artikel: Aux studios Jacques Haïk
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733813>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tion similaire devait naturellement amener entre eux la plus vive hostilité. Parlons donc de

M. Joseph Lang

l'actuel secrétaire de l'Association Cinématographique Suisse allemande. Depuis sept ans que nous nous intéressons directement à la cinématographie suisse, nous avons toujours eu la même opinion de M. Lang : il nous a toujours semblé être un aimable farceur.

Par exemple, ce jour où, par un miracle de puissante envergure, il réussit à devenir, EN MÊME TEMPS, secrétaire des loueurs et secrétaire des directeurs de cinémas, il prouva que les plus grosses plaisanteries ne lui faisaient pas peur ! Pensez donc, une fois, M. LANG (Joseph) — loueur — écrivait à M. JOSEPH (Lang) — exploitant — pour se plaindre d'un directeur peu scrupuleux n'ayant pas rempli ses engagements. Peu après, M. JOSEPH (Lang) — exploitant — prenait vertement la défense de son collègue injustement attaqué par ces maudits loueurs et répondait à M. LANG (Joseph) — le loueur — qui écrivait à nouveau avec de plus amples détails à M. JOSEPH (Lang), lequel s'empressait de protester, ce qui lui valait une nouvelle correspondance et ainsi de suite...

Pendant des mois, la joyeuse comédie continuait...

Mais, elle eut une fin. M. LANG (Joseph) — le loueur — comme d'ailleurs M. JOSEPH (Lang) — l'exploitant — n'avaient qu'un défaut, un grave défaut : ils travaillaient au prix fort, à des salaires de premier secrétaire de nos départements fédéraux et même encore au-dessus. C'est ce qui devait couler le bateau !

Les loueurs de films remercièrent M. Joseph de ses services et confièrent leurs intérêts à M. MARCUARD, un homme actif auquel nous avons ici-même rendu hommage. Les exploitants de la Suisse romande en firent autant et donnèrent leur secrétariat à M. BECH. Et, dès lors, M. Joseph ainsi que M. Lang ne sont plus rigolos du tout : ils deviennent agressifs.

Mais comme M. Joseph LANG — restituons-lui maintenant une seule personnalité — n'a pas de journal à sa disposition, il utilise ses collègues de l'Association Suisse allemande, excite les passions et sème la division dans la plus large mesure possible.

« Divide et impera » disent les Latins, les feuilles roses du Larousse et M. Joseph Lang. Reconnaissons d'ailleurs que cette formule lui a, jusqu'ici, assez bien

réussi, grâce à la confiance que lui ont imprudemment conservée certains grands directeurs...

Il est donc temps de lui dire quelques vérités.

La grande idée de M. Lang est de créer une feuille destinée — dit M. Joseph — « à la défense des intérêts des directeurs de cinémas ». Or, M. Lang se propose de défendre les dits intérêts en attaquant avec une rare violence... les loueurs de films, les traitant comme les pires misérables.

Pourquoi pareil zèle ?

Simplement parce que M. Lang (Joseph) se souvient qu'il n'est plus leur secrétaire.

Les directeurs de Suisse allemande suivront-ils le prophète dans ses élucubrations ; lui donneront-ils leur appui pour cette vengeance si personnelle ? Nous nous permettons de leur faire confiance, de croire à leur grand bon sens et d'espérer qu'ils réserveront, à ce projet mesquin, un prompt enterrement de troisième classe.

En effet, ce n'est pas en ces temps si durs qu'il faut combattre les loueurs : eux non plus n'ont pas la vie rose, bien loin de là. N'oublions pas que c'est d'eux que nous attendons les plus grands sacrifices pour conjurer la crise.

Au contraire, directeurs de cinémas de Suisse alémanique, comme vous aussi, directeurs de Suisse romande, n'oubliez pas que votre salut est dans la chambre syndicale cinématographique suisse, où, côte à côte avec les loueurs, vous pourrez discuter avec eux et entre vous, où vous vous habituerez à vous considérer non pas comme des ennemis, mais comme les pionniers d'une même et belle cause. Que M. Lang, qui n'est actuellement ni exploitant, ni loueur, fasse l'impossible pour en empêcher la réalisation, nous ne pouvons que le déplorer amèrement. Aux cinégraphistes de comprendre son vilain jeu et de suivre la voie de la raison. Collaborons donc tous à la réalisation de la chambre syndicale de la cinématographie suisse, comprenant TOUS les directeurs et TOUS les loueurs sans aucune exclusion. Voilà le salut de chacun. Ou alors le cinéma deviendra, en Suisse, un champ de foire où les jurons et les grossièretés de manants qui s'injurient couvrent les rengaines sonores des carrousels. Nous n'en sommes heureusement pas encore à ce triste état, loin de là. Mais attention aux mauvais pilotes !

Jn. HD.

Aux studios Jacques Haïk

René Hervil a commencé aux studios de Courbevoie la réalisation de « Nicole et sa Vertu », production Jacques Haïk-Jean de Merly, interprétée par : Alice Cocéa, dans le rôle de Nicole ; André Roanne, Robert Goupil, Paulette Duvernet, Andrée Méry, Enrique de Rivery et le petit Claudet. Opérateurs : MM. Ringel et Le Febvre.

* * *

Jules Berry et Suzy Prim tournent à Stockholm « Mon Cœur et ses Millions », grand film Jacques Haïk, qui sera présenté dès la rentrée. Le milliardaire Crichton a trouvé, pour avoir la paix, une infaillible recette. Il devient son propre secrétaire et, à l'abri de cette modeste situation, il lui est permis de vivre librement. C'est là un ré-

ve que bien des gens voudraient réaliser. Cesser d'être soi-même pendant quelques semaines, se dédoubler complètement, être pris pour confident par des gens qui vous diraient du mal de vous même, savoir ce que vos amis et vos amies pensent de vous. Quelle expérience !!!

* * *

Max Dearly tournera, au mois d'octobre, son deuxième film parlant pour les Etablissements Jacques Haïk. Le scénario est choisi et le découpage est en cours d'exécution.

* * *

Depuis le début de l'année, les Etablissements Jacques Haïk ont réalisé dix films parlants : « Azais », de René Hervil ; « La Fuite à l'Anglaise » et « Le Juif Polonais », de Jean Kemm ; « Gagne ta Vie », d'André Berthomieu ;

« Service de Nuit » et « Serments », d'Henri Fescourt ; « Un Caprice de la Pompadour », de Willi Wolff ; « Tembi », grand documentaire sur le centre Afrique, est achevé déjà depuis quelques mois.

* * *

Madeleine Renaud, André Burgère et Marcelle Géniat, trois noms que vous connaissez, que vous aimez, que vous applaudirez.

Avec le concours de ces trois grands artistes, Henri Fescourt a réalisé « Serments », drame poignant, film d'atmosphère où la parole ne cesse d'avoir de belles images pour support, film parlant où les dialogues sont mesurés, œuvre d'intense émotion, qui fait le plus grand honneur aux Etablissements Jacques Haïk, qui l'ont conçue, et au metteur en scène qui l'a exécutée.